



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD

LE 17 MARS 2012

Au Salon du Livre de Paris, Porte de Versailles,
dans l'espace du MOTif (stand K83).

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT ET RECENSEMENT DES PROCURATIONS :
sachant que, statutairement, un membre présent peut cumuler, au maximum, 3 procurations.

Membres présents (24):

Philippe Audoin, Laurent Beauvallet, Alain Blaise, Marie-Hélène Bonnot, Jérôme Briot, Laurent Cirade, Yaël Éckert, Yves Frémion, Laure Garcia, Patrick Gaumer, Philippe Guillaume, Antoine Guillot, Brieg Haslé, Ariel Herbez, Sébastien Kimberg, Thierry Lemaire, Michel Nicolas, Jean-Christophe Ogier, Dominique Petitfaux, Fabrice Piault, Manuel Picaud, Gilles Ratier, Florian Rubis et Laurent Turpin.

26 procurations ont été confiées à :

Jérôme Briot (Nicolas Anspach, Jérôme Dieuset, Nicolas Fréret), Yaël Éckert (Éric Potel), Patrick Gaumer (Julien Ausou, Thierry Bellefroid, Denis Sènié), Philippe Guillaume (David Barroux), Brieg Haslé (Marc Carlot, Virginie François, Benoît Peeters), Sébastien Kimberg (Hélène Beney), Thierry Lemaire (Boris Henry, Pascal Vigneron), Jean-Christophe Ogier (Hervé Cannel, Laurent Mélikian, Pascal Ory), Manuel Picaud (Olivier Maltret, Philippe Peter, Christophe Quillien), Gilles Ratier (Fabien Deglise, Jean-Laurent Truc, Monique Younès), Laurent Turpin (Gilles Médioni, Philippe Perrier, Didier Quella-Guyot).

Soit un total de 50 membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale.

ORDRE DU JOUR :

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2011	2
RAPPORT FINANCIER	5
BILAN FINANCIER 2011-2012	6
RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE	7
DISCUSSIONS AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION	8
QUESTIONS DIVERSES :	10

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2011

(lu par le secrétaire général)

L'association compte, à la date du 17 mars 2011, **67 membres actifs, 6 membres associés et 4 membres honoraires**. Les demandes d'adhésion consistent en un dossier de présentation et doivent être soutenues par deux parrains, membres actifs de l'association (en dehors des membres du bureau) ; ensuite, le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié, cas par cas, les dossiers des postulants ; à noter qu'il existe aussi, pour certaines fonctions particulières, des statuts de membre associé et de membre honoraire, et qu'il existe des passerelles entre les différents statuts. C'est ainsi que nous avons accueilli, cette année, en tant que membres actifs, Fabien Deglise, Francis Forget, Philippe Peter et Florian Rubis, respectivement journalistes au *Devoir* de Montréal, à *France 2*, à *francesoir.fr* et aux *[dBD]*..., que Nicolas Fréret (*RTL Canada*) et Sébastien Kimbergt d'*Animeland* sont devenus membres actifs, que Nicolas Anspach, désormais directeur littéraire chez Paquet, est passé membre associé ; alors que notre doyen, Jean-Pierre Rémond, qui n'a plus de support en ce moment, est passé de son propre chef membre honoraire ! Marielle Python Bernicot, quant à elle, n'a plus, pour l'instant, de lien avec le monde de la bande dessinée, et a préféré démissionner. Enfin Clara Dupont-Monod et Stéphane Vacchiani n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation ; donc, conformément aux statuts, ils ne sont plus membres de l'ACBD.

Si nous continuons à réaliser, **uniquement pour nos membres, un listing complet des éditeurs de bandes dessinées** (réactualisé désormais par Michel Nicolas), les listes mensuelles de l'ensemble des nombreuses parutions (toujours effectuées par Gilles Ratier) ne sont plus envoyées que sur demande à nos différents membres. Par ailleurs, notre site <http://www.acbd.fr> a bénéficié d'une importante mise à jour en février 2012, notamment les chapitres consacrés à nos différents prix : les fiches dédiées aux lauréats ont été complétées, se voyant enrichies de nombreux visuels, photos et vidéos. Le site recense toujours plus de visiteurs (près de 34 000 contre 28 000 l'an passé). Encore merci à Brieg F. Haslé pour son travail continu de maintenance, qui nous permet de bénéficier d'un site élégant, sobre et efficace, dont la vertu majeure est d'être notre principale vitrine.

Comme tous les ans, **un compte-rendu chiffré, bilan comptable et événementiel de l'année passée**, réalisé par le Secrétaire Général, a été diffusé, avant le 31 décembre. Ce rapport a été réalisé, cette année, avec l'aide efficace de Marc Carlot pour les sites Internet consacrés au 9^e art, de Raphaëlla Barré pour les blogs BD, d'Ariel Herbez pour la liste les parutions suisses, de Brieg F. Haslé pour la liste des collections BD en kiosques et la mise en page et, surtout, de Marielle Python-Bernicot (bien aidée par Manuel Picaud, lequel s'est occupé aussi des festivals invitant des auteurs BD) pour l'édition numérique. Marielle étant démissionnaire, Manuel a accepté de reprendre en main, pour 2012, cette partie délicate du rapport dit « Ratier ». Ce rapport est toujours aussi bien repris, que ce soit par les médias régionaux, nationaux,

et même internationaux : c'est devenu une référence attendue par tous les acteurs du secteur et c'est l'un des principaux attraits de notre site où il est proposé dans son intégralité. Bien entendu, le fait que nous nous inscrivions dans la durée (c'est la douzième année consécutive qu'il est réalisé) est pour beaucoup dans la consécration de ce travail dont les principales données et conclusions sont largement diffusées, en premier lieu par l'AFP.

Le déroulement des opérations **Grand Prix de la critique Bande dessinée / ACBD** (à partir de la fin octobre) et **Les 20 indispensables de l'été : c'est l'été, lisez des BD !** (en juin) semble, désormais, convenir à tout le monde. À moins que des membres aient encore de nouvelles idées pour améliorer ces procédures dans les discussions qui vont suivre la lecture de nos différents états des lieux, elles pourraient être renouvelées en l'état, en 2012. Nous vous rappelons que le **Grand Prix de la critique Bande dessinée / ACBD** a pour but de « *soutenir et mettre en valeur, dans un esprit de découverte, un livre de bande dessinée, publié en langue française, à forte exigence narrative et graphique, marquant par sa puissance, son originalité, la nouveauté de son propos ou des moyens que l'auteur y déploie.* ».

L'annonce officielle du **Grand Prix de la critique** fut faite par voix de l'AFP, le 5 décembre 2011, et consacrait Bastien Vivès, pour son album *Polina* aux éditions Casterman-KSTR. Ce prix a été remis à l'auteur, le 26 janvier 2012, par notre président Jean-Christophe Ogier, à la Cité internationale de la BD et de l'image d'Angoulême, en présence d'une cinquantaine de personnes dont Art Spiegelman (président de la 39^{ème} édition du FIBD), Michel Boutant (président du Conseil général de la Charente), Joel F. Maybury (consul des États-Unis d'Amérique pour la région Aquitaine), Gilles Ciment (directeur de la CIBDI), Louis Delas (P-DG des éditions Casterman), Didier Borg (éditeur du label KSTR) et de nombreux membres de l'ACBD. Le précédent lauréat, l'américain David Mazzucchelli, a spécialement réalisé, en guise de trophée, un flip-book rendant hommage à *Polina*. Présentée en animation vidéo, grâce à Antoine Guillot qui a assuré efficacement l'interface avec les éditions Casterman, cette création a été diffusée à la Cité devant un lauréat très touché et un public agréablement surpris.

Le Prix Asie-ACBD, qui a été créé à la suite d'une proposition du salon *Japan Expo* et qui distingue une BD asiatique, parue en langue française entre le mois de juillet de l'année précédente et le mois de juin de l'année en cours, est toujours, lui aussi, très bien accueilli : il a été remis, pour sa cinquième année d'existence, le 30 juin 2011, dans le cadre du festival *Japan Expo*, à l'album *Elmer* du Philippin Gerry Alanguilan, édité par les éditions ça et là. Merci à Jérôme Briot, et à ceux qui l'ont accompagné sur cette affaire, pour avoir mené à bien cette mission.

Pour la 3^{ème} année consécutive, pendant le festival *bdBOUM* de Blois, l'expérience du **rendez-vous ACBD avec le monde de l'édition**, le samedi après-midi, a de nouveau plutôt bien fonctionné : pendant près de 2 heures, sous la forme d'un « speed-dating », chaque éditeur présentait, pendant 1/4 d'heure à 4 ou 5 journalistes, ses

productions à venir ; puis les journalistes changeaient d'interlocuteur. Plus d'une quinzaine d'éditeurs (des plus importants aux petites structures, dont certaines ont fait exprès le déplacement) ont répondu présents ; il semble, toutefois, que le lieu retenu soit devenu trop exigu et que certains éditeurs aient été un peu déçus devant le peu de journalistes présents !

Signalons aussi que, grâce aux contacts noués par Fabrice Piault, nous avons pu organiser, hier, une **réunion avec les éditeurs du groupe BD du Syndicat National de l'Edition au Salon du Livre de Paris**. Quelques heures plus tard, une autre rencontre, avec les représentants des auteurs du groupe BD du Syndicat National des Auteurs et Compositeurs (SNAC) s'est déroulée dans leurs propres locaux : 80 rue Taitbout, Paris IX.

Terminons ce long compte-rendu en précisant que nous sommes toujours quelques uns à nous retrouver pour disserter sur la bande dessinée et sur ceux qui la font, dans divers salons ou festivals : tels ceux de Blois, de Saint-Malo, de Chambéry, d'Aubenas, de Limoges, de Louvain-la-Neuve ou d'Angoulême..., où nous tenons notre traditionnel repas informatif du jeudi midi dans un sympathique restaurant, isolé de la foule et pas trop cher : *La Calendrine*.

Enfin, signalons que nous **nous retrouvons ici-même, aujourd'hui, grâce au MOTif**, l'observatoire du livre et l'écrit de la Région Ile-de-France (que nous remercions) et à Reed-expo qui a facilité notre venue à une heure matinale... Merci à Laurent Turpin, d'avoir intercédé en notre faveur auprès du Commissariat du *Salon du Livre* de Paris (que nous remercions également).

VOTE DU RAPPORT MORAL (proposé par le président)

- Adopté à l'unanimité
-

RAPPORT FINANCIER

(lu par le trésorier)

Cotisations

Depuis l'Assemblée générale du 27 mars 2010, la cotisation à l'ACBD est passée à 25 euros minimum. Cette année, à l'exception des habitués oublieux, les membres de l'ACBD ont été fort disciplinés. Qu'ils en soient ici remerciés. Comme de coutume (via 3 courriels d'appels à cotisation, et 2 rappels pour les retardataires), nous vous avons demandé de faire l'effort de régler votre cotisation entre décembre et début mars afin de pouvoir arrêter les comptes avant la présente Assemblée générale. Le Trésorier remercie Jérôme Briot, Trésorier adjoint, et Laurent Turpin, Secrétaire adjoint, de l'avoir représenté lors du 39e FIBD. La trésorerie de l'ACBD remercie celles et ceux qui ont suivi le fonctionnement interne de l'association.

Quelques membres, actifs ou associés, n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation et quittent de ce fait l'ACBD : Clara Dupont-Monod, Stéphane Vacchiani et Marielle Python-Bernicot. Cette année, 11 membres (comme l'an passé) se sont montrés généreux vis-à-vis de l'ACBD en versant plus des 25 € minimum (de 30 à 40 €) : merci à eux !

Grand Prix de la Critique

Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique 2012 coûte à l'association le cocktail offert par l'ACBD à la Cité internationale de l'image et de la bande dessinée d'Angoulême. Pas de frais d'encadrement, Mazzucchelli ayant offert un *flip-book*.

Banque

Dépôts entre décembre 2011 et mars 2012 par le Trésorier des cotisations 2011.

Frais bancaires et d'assurance : l'ACBD et ses membres à jour de leur cotisation annuelle sont couverts lors de nos rencontres communes par l'assurance de la Société Générale.

BILAN FINANCIER 2011-2012

Dépenses par secteurs depuis mars 2011

Bureau de l'association	269,20 € / 2011 : 293,60 €
18/03/11	25 € frais invitée du Bureau / remise GPDLC 2011
18/03/11	26,60 € frais Bureau / remise GPDLC 2011
02/03/12	217,60 € remboursements déplacements membres du Bureau
Vie de l'association	144,70 € / 2011 : 631,34 €
19/01/12	14,40 € frais postaux
02/03/12	130,30 € frais de secrétariat et fournitures
Grand Prix de la Critique	792,43 € / 2011 : 335 €
03/11	100 € encadrement dessin Marc-Antoine Mathieu GPDLC 2011
18/03/11	210 € champagne remise GPDLC 2011
18/03/11	44,93 € courses remise GPDLC 2011
06/02/12	437,50 € cocktail remise GPDLC 2012
Site Internet	35,64 € / 2011 : 999,16 €
29/12/11	35,64 € hébergement + pérennisation du nom de domaine
Banque et assurances	108 € / 2011 : 108 €
2011	108 € frais bancaires et d'assurances annuels
Total dépenses depuis mars 2011	1349,97 € / 2011 : 2367,10 €

Recettes depuis mars 2011

Total recettes exercice 2011-2012 : 1945 € / 2011 : 1955 €

Résultat 2011-2012 : + 595,03 € / 2011 : - 566 €

Trésorerie

Solde actuel 2471,67 € / 2011 : 1861,84 €

Budget 2012-2013

Dépenses prévisionnelles

mars 2012	75 €	Assemblée générale (adhésion MOTif, cafés...)
mars 2012	100 €	frais bureau Salon du Livre de Paris
mars 2012	50 €	participation déjeuner ACBD d'après AG
avril 2012	100 €	provision site Internet
avril 2012	500 €	kakémono promotionnel ACBD
janvier 2013	700 €	remise GPDLC 2013 (encadrement, cocktail...)
total	1525 €	

Recettes prévisionnelles

Janvier à mars : 25 € x 73 membres = 1825 €
Résultat prévisionnel + 300 €

VOTE DU RAPPORT FINANCIER (proposé par le président)

Adopté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE

(proposé par le président après avoir pris en compte les candidatures éventuelles)

- Président : **Jean-Christophe Ogier** (France Info) réélu à l'unanimité
- Vice-présidents : **Antoine Guillot** (France Culture)
et **Fabrice Piault** (Livres Hebdo) réélus à l'unanimité
- Secrétaire Général : **Gilles Ratier** (L'Écho du Centre...) réélu à l'unanimité
- Secrétaire adjoint : **Laurent Turpin** (bdzoom.com...) réélu à l'unanimité
- Trésorier : **Brieg F. Haslé** (auracan.com...) réélu avec 39 voix, contre 8 à Patrick Gaumer et 3 abstentions.
- Trésorier adjoint : **Patrick Gaumer**, élu avec 41 voix et 9 abstentions en remplacement de Jérôme Briot (Zoo...), qui ne se représentait pas.

DISCUSSIONS AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

(menée par le président)

Pour être membre actif de l'ACBD, il faut être critique ou journaliste ayant une rubrique régulière sur le 9^e art dans quelque média que ce soit ou être auteur d'ouvrages encyclopédiques de référence, à condition que ses activités rémunérées ne soient pas liées à la production de bandes dessinées dans un but lucratif. Si des membres actifs ne correspondent plus à cette définition, leur statut peut évoluer vers celui de membre associé ou honoraire. Rappelons encore que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous les organismes et attachés de presses demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner aux sollicitations de nos membres.

À ce sujet, Michel Nicolas informe l'Assemblée Générale que ses activités professionnelles actuelles ne sont plus en rapport avec le statut de membre actif et propose son passage en qualité de membre associé, ce qui est acté dès ce jour. Michel Nicolas précise qu'il poursuivra ses activités opérationnelles au sein de l'ACBD, notamment la mise à jour du fichier « Éditeurs ».

Par ailleurs, si aucun avantage particulier n'est associé au statut de membre, de nombreux rendez-vous professionnels concernant notre association sont organisés dans le cadre de salons ou festivals nécessitant une accréditation pour y accéder. Plutôt qu'une carte de membre, compliquée à mettre en place pour différentes raisons, le bureau propose l'établissement d'une attestation avec le tampon de l'ACBD et signée du président, au cas par cas, sur demande des membres ayant des difficultés d'accès dans les manifestations considérées.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

En ce qui concerne le *Prix Asie-ACBD*, le bureau est favorable à une poursuite de l'opération et délègue à nouveau Jérôme Briot pour s'en occuper de A à Z. La procédure actuelle ayant fait ses preuves, le bureau de l'ACBD propose de la reconduire. Rappelons toutefois que le choix d'*Elmer* (BD philippine) pour le *Prix Asie-ACBD* a suscité quelques incompréhensions dans l'association. Après discussions, la reconduction de la procédure de vote et de l'assiette géographique du prix sont approuvées à l'unanimité.

Par ailleurs, Jérôme Briot propose de renommer le prix, pour homogénéiser notre dénomination avec celle que pratiquent les éditeurs, à savoir *Prix Asie de la Critique*. Le président, attentif à cette remarque, mais soucieux de la cohérence de marque, propose alors que ce prix se nomme désormais *Prix Asie de la Critique ACBD*.

Cette dernière proposition est adoptée à l'unanimité.

La procédure de vote pour *Les 20 indispensables de l'été* ayant fait ses preuves, le bureau de l'ACBD propose de la reconduire.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La procédure de vote pour le *Grand Prix de la critique Bande dessinée / ACBD* ayant fait ses preuves, le bureau de l'ACBD propose de la reconduire.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Certains membres seraient-ils partants pour assister Brieg F. Haslé à la mise à jour du site www.acbd.fr , pour mettre à jour, très régulièrement, la revue de presse du site : <http://www.acbd.fr/revue-de-presse/revue-de-presse.html> ?

Thierry Lemaire et Michel Nicolas se portent volontaires.

Concernant le *Grand Prix de la Critique ACBD*, de nombreuses voix s'élèvent pour regretter l'implication trop faible des éditeurs pour le valoriser, par l'intermédiaire de supports de promotion dédiés (sticker, bandeau, ...), Antoine Guillot faisant notamment remarquer que le Prix accordé à « Polina » n'était même pas annoncé sur le stand Casterman au Festival d'Angoulême, cette année !

Le bureau revient d'ailleurs à ce sujet sur la décision d'arrêter la production du clip promotionnel pour le *Grand Prix de la Critique ACBD*, lequel était ensuite diffusé gracieusement sur le circuit vidéo des libraires spécialisés du groupement ALBD. Le coût financier de l'opération et la réflexion de ne pas se substituer à l'éditeur de l'ouvrage, qui doit en assurer la promotion, a conduit à cette décision, proposée au vote. La proposition de ne plus concevoir de clip promotionnel pour le *Grand Prix de la Critique ACBD* est approuvée à l'unanimité, moins 5 abstentions.

En revanche, le bureau propose la commande d'une bannière verticale pliable sur support fixe auto portant, type kakemono, aux couleurs de notre association, destinée à identifier visuellement cette dernière et à promouvoir notre action dans le cadre de nos interventions (Remise du *Grand Prix de la Critique ACBD*, Festival de Blois, ...).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Concernant le rendez-vous dans le cadre du festival *bdBOUM* de Blois, le président rappelle la qualité des échanges au cours de la discussion autour du *Grand Prix de la Critique ACBD*, dont la finalité est d'aboutir à la « short-list » de 5 albums restant en compétition. Celles ci se déroulent lors du déjeuner du samedi, offert par les organisateurs du Festival. Le président incite tous les membres disponibles à se rendre à ce rendez-vous.

Par ailleurs, s'il est prévu que le rendez-vous avec les représentants des éditeurs, programmé à la suite de ce déjeuner, se déroule désormais dans une salle plus grande, compte tenu du succès de l'initiative, le président souhaite que les membres de l'ACBD, si possible, y soient plus nombreux.

De manière plus globale, le bureau souhaiterait également une meilleure fiabilité des inscriptions aux événements et de la rigueur associée aux engagements, pour assurer la crédibilité de nos actions.

Enfin, **Philippe Guillaume** met l'accent sur l'existence d'un fichier de nos adhérents et sur la transmission de ce dernier aux éditeurs et différents professionnels qui en font la demande. Il s'interroge sur la **nécessité de déclarer ce fichier à la Cnil**. Le Président rappelle que les membres de l'association ont donné leur accord pour figurer dans ce listing, que n'y sont présentes que les coordonnées qu'ils ont souhaité communiquer pour raisons de communication externe et que la transmission de ce fichier est de nature non lucrative. Le bureau s'engage à étudier les dispositions légales en vigueur pour se mettre en conformité avec toute réglementation existante à ce sujet.

Les questions diverses étant épuisées et plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président clôt l'Assemblée Générale à 10h50.

**Gilles RATIER
et Laurent TURPIN**

pour

LE BUREAU DE L'ACBD

Jean-Christophe OGIER (*France Info*)
Antoine GUILLOT (*France Culture*)
Fabrice PIAULT (*Livres Hebdo*)
Gilles RATIER (*L'Écho du Centre*)
Laurent TURPIN (*bdzoom.com*)
Brieg F. HASLÉ (*auracan.com, Hachette Collections*)
Patrick GAUMER (*Dictionnaire mondial de la BD "Larousse"*)